

Mise en œuvre de la loi ASV

Secteur

SANTE - SOCIAL

Adaptation de la société au vieillissement

OBJECTIFS

- Appréhender les principales dispositions de la Loi portant sur l'adaptation de la société au Vieillessement
- S'approprier le nouveau cadre réglementaire de façon opérationnelle adaptée à la stratégie commerciale de la structure
- Redéfinir les moyens d'exercice des missions d'accompagnement des personnes âgées entre les différents acteurs
- Anticiper les implications concrètes sur les pratiques professionnelles
- Construire et formaliser son projet de service / d'établissement (incluant in fine le projet personnalisé)
- Mettre en œuvre des nouvelles procédures imposées par la Loi ASV
- Construire des outils d'évaluation interne

CONDITIONS D'ACCES / PRE-REQUIS

Expérience dans le champ de l'action sociale, notamment en fonction d'encadrement dans le secteur de l'accompagnement de personnes âgées et dépendantes, pour des bénéficiaires à domicile ou en structure collective.

CONTENU

- ◆ **Analyse les grands principes de la Loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV)**
- ◆ **Place de la personne âgée dans la société, actrice de son vieillissement**
- ◆ **Impacts des évolutions réglementaires de la loi ASV sur les différents acteurs**

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

- ◆ Approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active: alternance d'apports théoriques courts (cadre réglementaire), d'études de cas au niveau local et national, analyse de pratiques...
- ◆ co-élaboration d'outils d'évaluation interne de mise en œuvre de la nouvelle réglementation dans une démarche constructive et qualitative

Ressources pédagogiques

- ◆ Texte de loi et grille d'analyse
- ◆ Compte-rendu d'expériences, d'outils d'évaluation
- ◆ Référentiel d'analyse basé sur indicateurs nationaux de bonnes pratiques.
- ◆ QCM de vérification des connaissances

Quel public ?

- ◆ Encadrants de salariés à domicile de structures relevant de la branche des entreprises de SAP
- ◆ Travailleurs sociaux en charge d'animation d'équipe et de relations avec les usagers bénéficiaires et les partenaires institutionnels et financiers

Financement - Coût

Habilitation AGEFOS PME
Possibilité de prise en charge par d'autres OPCA

NOUS CONTACTER pour devis

Durée

14 heures sur 2 jours ou 4 demi-journées

Validation

Attestation de suivi de formation

Lieu(x)

TOULON

ou possibilité de formation en entreprise pour un groupe de salariés

Contact : GRETA DU VAR

Lycée des Métiers Paul Langevin
Boulevard de l'Europe
83500 LA SEYNE SUR MER
☎ : 04.94.11.17.00
greta.var-langevin@ac-nice.fr

www.legreta.com